



Cap des Adjointes Administratifs

Le 25 juin 2018

Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

Nous voici, enfin, réunis pour la CAP des Adjointes Administratifs qui traitera essentiellement de la mobilité. L'attractivité du Ministère est un sujet prioritaire pour la garde des Sceaux et l'une des richesses est la possibilité de changer de métier ou de région géographique pour les fonctionnaires de la justice. **L'UNSa Justice** portera encore une fois les demandes des agents, y compris celles pour convenance personnelle car toutes les demandes de mobilité ont un sens.

Nous étudierons notamment les premières demandes des nouveaux collègues fonctionnaires titularisés. **L'UNSa Justice**, dans les respects des priorités statutaires, espère que de principe nous n'assisterons pas à une vague de blocage au départ.

Nous attirons également votre attention sur l'ouverture des nouveaux établissements. Ils méritent un abondement en personnel afin d'ouvrir dans les meilleures conditions possibles.

D'ailleurs, Monsieur le Président, **L'UNSa Justice** appelle à une réelle concertation sur l'attractivité pour les adjointes administratifs. Comment rester dans une région si le niveau de rémunération ne permet pas de se loger correctement, ou oblige à habiter tellement loin que le temps ou le coût des trajets devient problématique ?

Monsieur le Président, **L'UNSa Justice** appelle votre attention sur le manque crucial de communication envers vos fonctionnaires. Nombre d'entre eux ne comprennent pas le dernier exercice d'avancement ni les critères retenus. Il en est de même pour la cotation des postes dans le système RIFSEEP. Aujourd'hui, les collègues constatent des écarts sur le montant indemnitaire versé et celui indiqué lorsqu'ils se renseignent avant les prises de postes. **L'UNSa Justice** demande qu'un système d'information individualisé soit mis rapidement en place afin de renseigner les collègues.

Sur le même sujet, **L'UNSa Justice** vous demande l'inscription à l'ordre du jour de la CAP de septembre prochain des recours sur les cotations des postes dans le cadre du RIFSEEP. Cette CAP de septembre sera aussi celle de l'avancement, pouvez-vous nous faire un bilan de la campagne de notation ?

Monsieur le président, les élus **UNSa Justice** ont également pointé de nombreux écarts entre les postes annoncés vacants et ceux non vacants. Cela a pu donner une image fautive aux fonctionnaires au moment de leurs vœux, nous souhaitons plus de transparence et de lisibilité sur les postes réellement disponibles !

Enfin, monsieur le Président, notre prochain rendez-vous pour la mobilité sera en octobre. A quelle date la transparence des postes sera-t-elle publiée ? Il ne faudrait pas que la période estivale vienne compliquer l'exercice...

Paris, le 25 juin 2018

Les élus UNSa Justice à la CAP